



## Lotissement « Les Vignes »

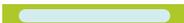
Sis sur la Grande rue au centre du village au croisement des rues Delamotte et Falaise, en cours de travaux depuis plus d'un an, il suscite bien des questionnements notamment au niveau du cheminement de la sente du bois : le voici illustré ci-contre.

Les piétons venant des rues Delamotte et débouchantes pourront cheminer jusqu'à l'école et aux commerces en toute sérénité.

Le projet final étant de relier la sente à la rue des Loges, la viabilisation de celle-ci a été prolongée jusqu'au bout du lotissement.

### Le lotissement consiste de 15 parcelles de 671 à 947 m<sup>2</sup>, dont

- 11 parcelles à bâtir en libre constructeur
- 4 parcelles locatives avec 2 habitations jumelées équipées de micro-stations d'épuration.
- Le drainage est assuré par un réseau de noues se déversant dans le bassin de rétention de la Grande rue.

 Noue / bassin rétention

 **RECENSEMENT**  
Reporté à 2022 ➔ page 2

 **DÉCHETS MÉNAGERS**  
Le SyGOM vous équipe ! ➔ page 9



**SOMMAIRE**

- Éditorial - Actus en bref **P 2**
- Hommage à Michel Martinovitch **P 3**
- Recensement : reporté à 2022 **P 3**
- Survol de notre village par des avions militaires **P 3**
- CPN - ALPM - CDF **P 4**
- Les actus de la Sauvegarde **P 5**
- Nouvelle association : Sala Innovation Pool **P 5**
- Port-Mort en Scène **P 6**
- À la rencontre d'Olivier Semenon **P 7**
- Le Rollon : la monnaie normande **P 8**
- Pourquoi le Mardi Gras ? - Déguisements **P 8**
- Déchets ménagers : le SyGOM vous équipe ! **P 9**
- Être apiculteur à Port-Mort **P 10-11**
- Gazouillis - La grive musicienne **P 12**
- Point bien-être : les supers aliments **P 13**
- Comptes-rendus de conseils municipaux **P 14-15-16**
- Fuel achats groupés - Messes - Photo de saison **P 16**
- Jeux & Solutions **P 17-18**
- À votre service **P 19-20**

**L'Édito** par *Christian Lordi*

Le changement de millésime n'étant pas une baguette magique, 2021 débute sur le terrain sanitaire comme on pouvait le craindre.

Voilà 2020 qui s'achève. Et l'année nouvelle qui pointe le bout de son nez. Avec la timide promesse d'un monde meilleur, mais pas tout de suite. Même les vœux furent une rencontre impossible.

C'est dans des conditions très particulières que débute cette nouvelle année 2021. L'année que nous venons de vivre d'un point de vue climatique, politique, sanitaire et économique, restera marquée dans les annales. En ce début d'année nous sommes encore contraints, pour l'intérêt de tous, de porter quotidiennement le masque et de respecter les gestes barrières.

Je vous le rappelle il n'y a que par une prise de conscience et un respect collectif de ces mesures sanitaires que nous arriverons à maîtriser ce virus. La COVID 19 aura impacté des vies humaines et Port-Mort n'aura pas été épargnée.

En parallèle beaucoup de Pormortais auront été bouleversés par ce virus dans leur vie quotidienne mais aussi dans leur vie professionnelle.

Je voudrais une nouvelle fois apporter tout mon soutien à nos associations qui ont été contraintes de suspendre leurs actions, vu leur activité réduite suite aux périodes de confinements imposées.

Je pense aussi à nos institutrices, les agents municipaux et les élus qui ont pu, malgré des protocoles pas toujours faciles à appliquer, œuvrer au quotidien pour les Pormortais.

Nous continuerons pour cette nouvelle année à poursuivre nos efforts d'investissements dans tous les domaines, à soutenir l'activité de nos associations sportives, culturelles, et économiques qui s'investissent au quotidien pour les Pormortais.

Avec un peu de retard je vous réitère mes vœux les meilleurs possibles pour l'année 2021.



**Un coup de « Manitou » ?!**

Les ampoules de l'éclairage du préau de l'école communale nécessitaient d'être remplacées mais pour réaliser l'opération, la location d'une nacelle était impérative. Un agriculteur pormortais a gracieusement mis son matériel et son temps à disposition pour éviter cette dépense. ■ GILLES AULOY

# Actus en bref

➤ La viabilisation du lotissement privé dit « Blanche de Castille » donnant sur la rue des Ormetteaux est terminée, les premières constructions démarrent.

➤ La viabilisation du lotissement privé dit « Les Vignes » donnant sur la Grande rue est en cours. Ce terrain se composera de 6 maisons destinées à la location réparties sur quatre lots et 11 terrains à bâtir.

➤ Suite au changement du réseau d'eau ordonné par SNA, une intervention de remise en état est prévue par SNA sur les rues Haguerite, Barrage et la Roque.

➤ Cette année il y a obligation, pour la commune de changer les chaudières au fuel de l'école primaire et de la mairie. Un premier devis a été demandé (coûts respectifs TTC 73 000 € et 65 000 €) afin de pouvoir solliciter la subvention de la DETR\* qui peut s'élever dans le meilleur des cas à 80% du montant total. L'expérience nous a appris à rester prudents et à budgétiser des subventions inférieures. \* Dotation d'équipement des territoires ruraux.

➤ Autre investissement à réaliser le renforcement du transformateur électrique rue de la Mi-Voie. Ce qui nous permettra d'enfouir une petite partie des lignes aériennes (Électricité et France Télécom) sur une partie de la grande rue et enlever le gros poteau électrique au carrefour de la grande rue et de la mi-voie ce qui facilitera la visibilité. Coût 190 000 € pour le SIEGE (syndicat intercommunal électricité de l'Eure) et 33 000 € en part communale.

➤ Le prochain conseil décidera de la suite des investissements que nous effectuerons cette année.

➤ **Manque de civisme :**

- Déchets sous les abris bus malgré les poubelles mises à disposition.
- Poteau rue de falaise plié par un camion nous avons pu contacter la Société qui va payer les dégâts.
- Société de vidange pour un riverain qui n'hésite pas à passer par la pelouse du Monument aux Morts, la défoncer et casser les bordures. Nous allons faire le nécessaire pour que cette société remette le terrain en état.
- Il est également incroyable d'avoir à demander de respecter le cimetière, de ne pas voler les fleurs, de respecter les employés de la commune qui nettoient les abords des bulles à verre et de ne mettre que les déchets autorisés sans rien laisser à coté ! Doit-on mettre des caméras au cimetière, aux bulles à verre ? S'il le faut, face à toutes ces incivilités, nous le ferons.
- Régulièrement le transformateur électrique Grande rue est ouvert, puis déréglé ce qui coupe l'éclairage public.

➤ **Rappel** à toutes les personnes qui souhaitent faire des travaux, agrandissement, ouverture, piscine, cabanon, carport, clotûre etc... Elles doivent se renseigner auprès de la mairie si des autorisations sont à demander afin de respecter les règles d'urbanisme d'une part, d'autre part certains travaux sont assujettis à une taxe d'aménagement, c'est un revenu pour la commune, si la majorité des gens le font, nous n'hésiterons pas à faire sanctionner et à mettre en régularisation par les services des impôts ceux qui ne respectent pas la règle.

➤ **Déjections canines** : bien que nous soyons à la campagne, cela ne prévaut pas aux propriétaires de chiens d'éviter que ces derniers se soulagent sur les lieux de passage tels que trottoirs, sorties ou abords de maison.



**Michel Martinovitch** nous a quitté le 2 décembre 2020, à l'âge de 84 ans. Actif de nombreuses années dans la commune, il a été, notamment, Président de l'association des Anciens Combattants et sympathisants de Port-Mort de 1998 à 2015.

Lorsque Michel a relancé l'association des anciens combattants au printemps 1998, il écrivait alors dans ce journal la « motivation principale (de celle-ci) est par définition l'entr'aide entre tous ». On peut dire qu'il n'a pas failli, cherchant toujours à aider ses adhérents et défendre leurs droits, remettre des médailles en l'honneur des services rendus. Il a également ouvert l'association aux familles et sympathisants, lui donnant ainsi une nouvelle vitalité. Repas, sorties, participations à la foire à tout- avec ses célèbres chamboule-tout et panier garni à gagner ! – ont ainsi été organisés. Michel accueillait tout le monde de sa voix forte et avec prestance.

Il n'en a pas pour autant oublié le devoir de mémoire auquel il était très attaché. C'est ainsi qu'il a animé des activités mémorielles. Il est allé, entre autres, en témoigner plusieurs fois à l'école. C'est également à lui que l'on doit la participation des élèves du village, pour chanter la Marseillaise aux cérémonies d'armistice au monument aux morts.

Si cette Amicale a cessé ses activités en 2015, l'âge ne lui permettant plus de présider et personne ne pouvant ou voulant prendre la relève, Michel pensait que le devoir de mémoire « s'avère être en réalité un formidable outil de cohésion sociale et à ce titre doit être impérativement préservé et sa transmission passer par l'école ». Une belle idée qui reste à perpétuer !

■ GUILLEMETTE ALQUIER - MAIRE HONORAIRE



## Survol de notre village par des avions militaires

Je ne reviendrai pas sur l'histoire de la base aérienne 105 d'Évreux, que vous pourrez trouver via Wikipédia : Base aérienne 105 Évreux-Fauville.

### Des Pormortais se sont interrogés sur la fréquence des survols de notre village par des avions militaires.



Pour rappel, l'Armée de l'Air et de l'Espace est engagée sur plusieurs fronts. Les avions de transport de la base participent aux opérations :

BARKANS au Mali, #Résilience contre la COVID-19. Ils participent aussi à l'entraînement des forces (formations des pilotes et équipages, exercices inter armée et inter alliés) de jour comme de nuit et par mauvais temps.

De plus, Évreux est depuis plusieurs années le terrain de destination de l'avion présidentiel et accueillera courant 2021, un escadron de transport de l'armée de l'air allemande sur ses infrastructures. Évreux est idéalement située, dans le cadre du ravitaillement des forces de l'OTAN, basées ●●●

■ RODOLPHE DELAMOTTE



**Le recensement quinquennal de la population de notre village devait être réalisé en janvier-février 2021** (cf JPM n°78 Automne 2020).

En raison de la crise sanitaire, l'INSEE a considéré que les conditions nécessaires à une collecte de qualité sur le terrain n'étaient pas réunies en janvier.

En effet, cette dernière entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire.

D'autres solutions comme une collecte uniquement par internet ou la substitution par des enquêtes téléphoniques ont été étudiées mais ne permettent pas de garantir l'exhaustivité de l'enquête et la qualité des résultats. Un report à une autre période dans l'année constituerait une « photographie » de la population répartie différemment sur le territoire qu'en période habituelle de collecte, qui ne serait pas comparable aux autres enquêtes ; elle arriverait par ailleurs trop tardivement dans l'année pour actualiser les populations légales de chaque commune selon le calendrier habituel, en fin d'année.

### L'enquête sur le terrain, initialement prévue en 2021, sera donc décalée en 2022.

Toutefois l'Insee actualisera fin 2021 les populations légales de chaque commune comme les autres années. Rappelons que les données collectées permettent de connaître le nombre de personnes vivant dans les communes et par agrégation dans les départements, régions et France entière et d'en déduire la participation de l'État au budget des communes, mais aussi d'identifier les besoins de la population d'un territoire en matière d'équipements collectifs (école, maison de retraite...) et d'infrastructures.

Chaque année, ces actualisations sont déjà calculées à partir d'une combinaison de plusieurs sources, dont des sources administratives dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les résultats statistiques paraîtront également selon le calendrier habituel.

Vous ne recevrez donc pas la visite de nos agents recenseurs et vous invitons à la plus grande prudence vis à vis d'éventuels visiteurs qui se feraient passer pour tels.

■ GÉRARD MOREAU

●●● en EUROPE (axes USA, GB, Allemagne, Italie, Espagne), d'où les avions américains et britanniques qui nous survolent. Elle accueille aussi la Police du ciel occasionnellement (mirage 2000, Rafale) dans le cadre de la sûreté aérienne et une partie des avions du défilé aérien du 14 juillet.

Enfin, Port-Mort est le point d'entrée (verticale du château) de l'axe d'atterrissage par guidage radar, pour entraînement, mauvais temps et vol de nuit. Dans tous les autres cas, ce sont les communes limitrophes de la Base Aérienne qui sont survolées.



Depuis le mois de novembre et après avoir pu animer des sorties cet été et en septembre, l'association vit au ralenti, comme toutes les associations. La sortie prévue en décembre sur l'observation des oiseaux migrateurs à Courcelles a été annulée. En attendant des jours meilleurs, nous proposons sur inscription des fiches d'activité une fois par mois aux enfants de l'école. Nous prévoyons une animation nuit de la chouette le premier mars, mais bien entendu si les normes sanitaires covid qui seront prescrites à cette date le permettent.

Quant à notre Assemblée Générale, que nous tenons généralement au mois de mars, elle se fera par correspondance, comme l'y autorisent les textes pendant cette période troublée.

Soyez assurés que nous reprendrons nos sorties et animations auprès des enfants et des familles dès que les circonstances le permettront.

<http://www.cpn-port-mort.fr/>

<https://www.facebook.com/CPN.Port.Mort>

■ GUILLEMETTE ALQUIER



AG 2019



## Que se passe-t-il à la section gym de l'ALPM en ce moment ?

En ces temps difficiles, où les sourires s'effacent sous les masques nécessaires pour se protéger de la Covid et où les villageois ont besoin de contacts et d'activité, il est impossible de se réunir dans la salle municipale pour pratiquer cette bulle de bonheur du mardi avec Dominique ou Maryline.

Plus possible de faire de gym dans la salle depuis novembre et le temps ne se prête pas à en faire en extérieur. Moindre mal pour la section adultes qui se réunit une heure par semaine en visio le mardi à 18h30.

Mais pour les séniors, ce n'est pas envisageable pour des raisons d'équipement informatique mais aussi pour la sécurité car Dominique veille sur elles lors des cours en présentiel.

Au rythme où l'année se déroule et bien que les finances de l'association ne soient pas florissantes, les chèques des séniors et des personnes ne pouvant suivre les visios ne seront pas débités.

Et nous espérons vous retrouver toutes en pleine forme à la rentrée prochaine, prenez bien soin de vous.

■ PASCALE LACHINE



## DU MOUVEMENT AU COMITÉ DES FÊTES

N'ayant pu organiser notre assemblée générale le 30 janvier comme nous l'avions initialement prévu, et ce suite aux contraintes sanitaires, le comité des fêtes s'est réuni afin de délibérer quant aux changements au sein du bureau.

En effet, Élise Watel avait annoncé dès le début qu'elle laisserait la présidence lorsqu'elle reprendrait son activité professionnelle. C'est courant janvier qu'elle a officialisé sa démission. Une réunion s'en est suivie pour déterminer qui prendrait sa place.



À l'unanimité, les membres ont désigné **Jean-Christophe Langlois** comme étant leur **nouveau président**. Jean-Christophe a rejoint le comité il y a deux ans lors de sa refonte et a toujours été un membre fiable, volontaire et force de proposition. C'est donc confiants que nous entamons cette nouvelle année avec notre nouveau président !

Christelle Beaudemont a, de son côté, laissé le poste de trésorière à Élise Watel et celui de secrétaire reste entre les mains de Dominique Lefort.

Au jour où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore quand les conditions sanitaires nous permettront de tenir notre assemblée générale. Aucune date n'est donc fixée à ce jour.

Il en est de même pour les événements que nous allons mettre au calendrier, celui-ci étant trop incertain.

Mais nous avons montré par le passé que nous étions réactifs et plein de ressources. Ainsi, lorsque les conditions sanitaires seront plus favorables, nous saurons nous adapter pour vous proposer... un bal masqué peut-être ?

Quoi qu'il en soit, nous ne boudons pas notre plaisir de vous retrouver pour un événement festif comme nous les aimons à Port-Mort.

■ ÉLISE WATEL





## Les Actus de la Sauvegarde

Enfin une nouvelle page qui s'ouvre ! Avec cette nouvelle année, c'est une nouvelle énergie qui nous traverse tous ! Après une longue période difficile, le meilleur reste à venir.

**2020** ! des projets, quelques réalisations, beaucoup d'annulations comme vous avez pu le suivre dans les JPM précédents, mais ne baissons pas les bras ! Après la pluie vient le beau temps...

**2021**, nous continuons à faire des projets à nos risques et périls en fonction de l'évolution et des règles sanitaires imposées mais chaque chose en son temps alors voici le programme !

### Calendrier 2021 Projets « sous réserve »

- Vendredi 2 Avril : Journée pédagogique scolaire
- Vendredi 23 Avril : Journée portes-ouvertes Syngenta\*
- Dimanche 13 Juin : Nettoyage du village - Découverte de la voie verte
- Mercredi 14 Juillet : Sortie Blanville-Crevon Pique-nique APM Bois Guilbert\*
- Dimanche 12 Septembre : Sortie Abbaye de Bonport - Restaurant - Musée de la batellerie\*
- Octobre ou Novembre : Journée portes-ouvertes Alland & Robert\*\*

\* Animations réservées aux adhérents, mais si vous souhaitez participer vous pouvez venir en tant qu'invités par l'un des adhérents si le nombre de participants le permet - ou simplement devenir adhérents ! Les participations financières offertes par l'ASSPM pour ces sorties ne s'appliquent qu'aux adhérents.

\*\*Alland & Robert : Inscription ouverte aussi aux Pormortais non adhérents dans la limite des places disponibles (priorité aux adhérents ASSPM) par mail [asspm@googlegroups.com](mailto:asspm@googlegroups.com) ou 06 01 77 11 84.

### Assemblée générale 2021

Dans le dernier JPM nous annonçons notre AG ouverte à tous pour le samedi 23 Janvier 2021 ; malheureusement suite aux décisions gouvernementales concernant les réunions, nous avons préféré annuler.

Compte tenu de toutes les difficultés rencontrées pour fixer une nouvelle date, nous avons pris la décision d'annuler notre AG publique en 2021 et de la faire à huis-clos, probablement en mai. Si vous souhaitez rejoindre notre association ou postuler



pour entrer au bureau, vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail [asspm@googlegroups.com](mailto:asspm@googlegroups.com) vous êtes les bienvenus ! Les membres du bureau actuels se représentent.

L'ASSPM toujours sur le terrain malgré la situation difficile a participé :

- à une réunion d'information chez Syngenta le 9 octobre 2020 organisée par leurs soins sur leur site en petit comité.
- à la réunion CSS à Gaillon le 26 Novembre 2020.

Pour cause de confinement, puis de météo, nous avons dû reporter en 2021 nos travaux d'entretien de la barrière sur le site du gravier de Gargantua, et de la table de pique-nique, mais ces travaux sont au programme et devraient se réaliser très bientôt.

Prenez soin de vous et à bientôt !

■ MARIE-CHRISTINE BARON

### Une nouvelle association vient de se domicilier à Port-Mort **SALA INNOVATION POOL**



Son but est « d'accompagner les initiatives créatrices de richesses des porteurs de projet et entrepreneurs ayant une faible ou aucune capacité d'autofinancement, apporter toute forme de concours et appuis en particulier, financier et/ou techniques aux porteurs de projet et entrepreneur qui sollicitent l'association, favoriser l'accès à l'innovation, la professionnalisation et la mise en réseau des entrepreneurs soutenus aux fins de créer une chaîne de valeurs ».

Son président, M. Banzouzi, nous a transmis un communiqué dans lequel il nous fait part que 95 % d'élèves dans le département du Pool, au Congo, quittent l'enseignement secondaire sans avoir utilisé l'outil informatique.

Pour leur venir en aide, l'association SIP a lancé le projet « Rupture de la Fracture numérique » afin d'équiper les établissements de ce département de salle multimédia, notamment à Mindouli, Louingui, Kindamba, Mayama... SIP commencera par les plus grandes communes, puis les plus petites.

L'association a besoin de soutien financier afin de pouvoir expédier le lot d'ordinateurs destiné aux établissements scolaires de Boko, un reçu fiscal sera remis par le trésorier pour déduction fiscale.

SIP collecte également des imprimantes, unités centrales, claviers, souris, écrans, environnement Windows à partir de Windows 7.

**Merci d'aider les enfants à s'initier au numérique !**

SALA INNOVATION POOL • M. Banzouzi  
29, rue des Loges • 06 99 07 35 62



## L'association Port-Mort en Scène ! toujours motivée

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires comme une année funeste pour les êtres humains et désastreuse tant pour la culture que pour bien d'autres domaines. Malheureusement la pandémie à laquelle nous sommes confrontés joue les prolongations, l'année 2021 commence donc sous les mêmes auspices, avec son cortège d'annulations de spectacles et de report de manifestations.

Comme toutes les associations du village, Port-Mort en Scène n'échappe pas à ce constat, mais cette situation n'entame pas la passion, l'enthousiasme et la volonté de faire des bénévoles.

### Programme 2021 sous réserve de l'évolution des restrictions sanitaires

- Concernant tout d'abord notre AG, difficile de tenir celle-ci avec du public. L'association n'ayant pas d'adhérent, cette AG s'est donc tenue le vendredi 12 février entre membres du bureau et bénévole actuels. **Le bureau sans changement a été reconduit à l'identique.** Nous profitons de cet article pour inviter les personnes qui le souhaitent à rejoindre l'équipe de PMES. Si vous aimez, vous vous intéressez ou souhaitez découvrir le spectacle vivant, le théâtre, les concerts, si vous aimez la peinture, la photographie, vous êtes les bienvenus. Amateurs n'hésitez pas, rejoignez-nous.

- Nous poursuivons les « Rencontres virtuelles » avec des artistes locaux, initiées en 2020. Les différents vidéo-portraits déjà effectués sont à voir ou à revoir sur le site de l'association et sur notre page Facebook (durée environ 8 à 10 minutes). Là aussi, si vous êtes tentés par l'aventure, contactez l'association.

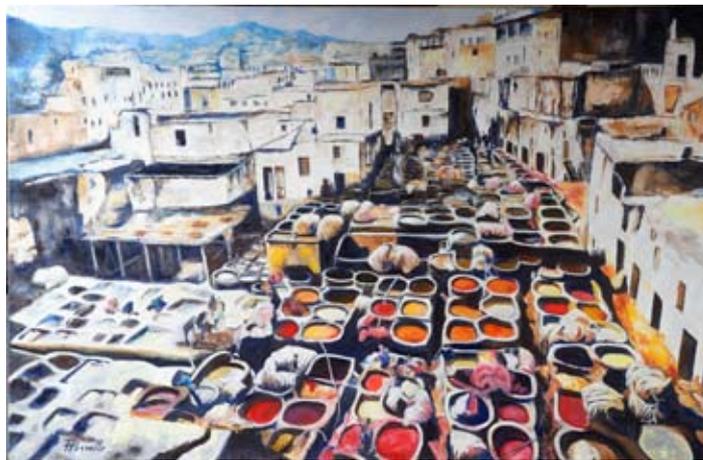
- Le trio musical MODESTINE, univers cool, pop et folk, qui devait inaugurer le concept « Un Tea-Time autour de », spectacle programmé le 21 Mars, est annulé. Des extraits musicaux de ce groupe sont toutefois encore écoutables sur notre site web.

- L'exposition peinture/photo avec concert de jazz manouche : Cette manifestation est programmée pour le week-end des 29 et 30 mai 2021. Les restrictions sanitaires imposant un nombre limité d'exposants à l'intérieur de la Maison de Village, celui-ci sera limité à 18 cette année contre 22 l'année dernière, de plus le concert en intérieur est impossible.

Toutefois une autre solution est envisagée, la municipalité ayant marqué un accord de principe pour le déroulement de cette exposition en plein air. Toujours bien sûr dans le respect des conditions sanitaires (gestes barrière, distanciation physique, jauge du public à respecter etc...) sous réserve de conditions météorologiques favorables. L'exposition se déroulerait dans ce cas sur une journée, le dimanche 30 mai, dans le parc de la mairie et autour de l'église, le nombre d'exposants pouvant ainsi être plus important. Le travail des exposants bénéficierait alors d'un superbe écrin. Le concert de jazz pourrait alors se tenir lui aussi dans cet espace extérieur.

➡ Nous contacter :

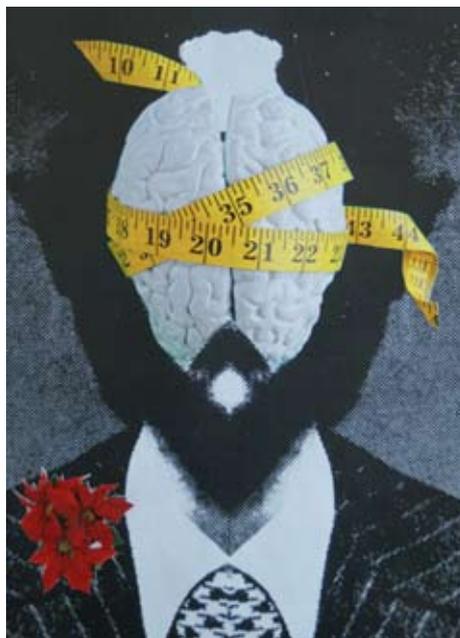
pmes@laposte.net | @portmortenscene | www.portmortenscene.com



Francesco Parrello

Le traditionnel Festival de Théâtre de Port-Mort, dont la réputation n'a cessé de croître depuis sa création, se déroulera les 19, 20 et 21 novembre prochains. Le programme de ces trois jours de festivités sera diffusé dès que le bureau aura fait sa sélection. Les troupes de théâtre piaffent d'impatience de retrouver le formidable public pormortais.

■ CHRISTIAN CHOMIENNE



Muriel Lencesseur



Nathalie B.



## À la rencontre d'Olivier Semenon

Notre nouveau boulanger s'appelle Olivier Semenon. Après avoir exercé son métier à Sartrouville (Yvelines) de 1994 à 2017, il a découvert la Normandie en travaillant ensuite à Gasny avant de faire l'acquisition de la boulangerie La Baguette Magique au sein de notre village. **Faisons un peu plus connaissance.**

**? JPM** Vous avez repris la boulangerie il y a quelques mois maintenant, avez-vous été bien accueilli par les gens du village ?

Oui très bien accueilli ! Bien plus que je ne l'aurais imaginé, très agréable, un plaisir d'être à la boutique avec les clients.

**? JPM** Caroline, l'ancienne propriétaire, vous a épaulé durant quelques temps à la boulangerie, est-ce que cela a facilité votre intégration et le "passage de témoin" ?

Oui assurément, j'ai pu être serein dans mon travail sachant que Mme Wojtaciak tenait très bien la boutique. Tout s'est passé très vite du 3 novembre jusqu'à son départ le 24 décembre dernier, je lui suis reconnaissant, elle est très volontaire comme femme. Aujourd'hui, grâce à son accompagnement, M<sup>me</sup> Rubio a parfaitement su prendre la suite.

**? JPM** Vous semblez assurer la continuité de qualité et de service des précédents propriétaires. Avez-vous des projets, des changements que vous allez mettre en place à l'avenir ?

La continuité oui, pour beaucoup de choses, surtout en pâtisserie, car l'équipe qui y travaille est restée la même. Pour le pain, ce sont mes recettes, mais j'ai gardé le partenariat en place avec le moulin des Andelys pour les farines. Voici ci-contre les dernières recettes que je propose, des pains bien nourrissants pour l'hiver !

**? JPM** Que peut-on vous souhaiter pour 2021 ?

Pour septembre 2021, l'équipe en pâtisserie changera pour laisser la place à un nouveau pâtissier, et en boulangerie, j'espère pouvoir réaliser un investissement en matériel neuf.

**? JPM** Que souhaitez-vous ajouter / dire à nos lecteurs ?

Je remercie chaleureusement l'accueil des clients que j'ai eu en arrivant, il n'a pas toujours été facile d'apprivoiser la caisse enregistreuse, je leur dis merci pour leur patience.

Merci à vous également Olivier pour votre sympathie et votre simplicité, et surtout pour le délicieux pain que vous nous préparez chaque jour.

• • • •

Caroline et Michaël sont donc partis vers de nouveaux horizons professionnels. Ce n'est pas sans émotion que nous leur avons dit au revoir, ils partagent quelques mots avec nous concernant le transfert de la boulangerie à monsieur Semenon, et aussi sur le nouveau chapitre qu'ils s'apprennent à écrire :

« La transition avec Monsieur Olivier Semenon a été facilitée par sa volonté de perpétuer les méthodes de notre commerce et de connaître la clientèle dans les meilleures conditions. Le contact s'est très bien établi entre nous et avec les apprentis,

lui permettant de prendre ses marques, ce qui est difficile lorsque l'on s'installe pour la première fois.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite afin que la boulangerie perdure dans le beau village de Port-Mort.

Nous remercions notre ancienne clientèle de nous avoir fait confiance et nous avoir permis de faire prospérer cette belle aventure. Nous revenons de temps en temps épauler Monsieur Olivier Semenon et ça sera toujours un plaisir de venir se promener à Port-Mort. À présent, nous ouvrons la porte à une nouvelle vie... ».



■ PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISE WATEL



**Petit Augustin et écreuil :** farine de blé, seigle, graines de tournesol, lin brun, blé malté.

**Punchy :** pain viennois avec noisettes, figues, abricots et raisins secs.



**Scandinave :** farine de blé, soja, graines de lin, levain de seigle, sucre, extrait de malt, farine de seigle, graines de tournesol, blé malté et farine de soja.

**OUVERTURE TOUS LES JOURS (sauf lundi)  
DE 6H30 À 18H SANS INTERRUPTION  
pendant la PÉRIODE DE COUVRE-FEU**



## Le RolloN : la monnaie normande

Promue par la Région, la monnaie locale normande a montré tout son intérêt avec la crise sanitaire du printemps 2020 : un RolloN 100% digital au service des circuits courts comme de la transformation des pratiques numériques des producteurs et commerçants locaux.

Objectif de cette nouvelle monnaie locale : inciter les consommateurs, comme les professionnels, à acheter local et durable via les circuits courts et le commerce de proximité.

Les utilisateurs, consommateurs, entreprises et collectivités, peuvent faire leurs achats soit sur leur smartphone, soit en option avec leur carte de paiement sans contact via une application téléchargée. La solution de paiement est 100% sécurisée. Le RolloN est un outil monétaire complémentaire et à parité avec l'euro. La totalité de la masse monétaire RolloN en circulation est couverte par sa contrepartie en euro.

Aujourd'hui, l'application géolocalise les professionnels, commerçants et artisans, sur une carte interactive, et informe les consommateurs des bons plans. Demain, des services supplémentaires sont envisagés comme la mise en place d'une plateforme relation clients et d'agendas partagés interactifs, la distribution de carte cadeaux en RolloN ... L'Association de la Monnaie normande Citoyenne (AMNC) a été créée fin 2017 afin de travailler à la construction puis au déploiement de la première monnaie à l'échelle régionale.

Une équipe de bénévoles, tous dirigeants de structures de l'économie sociale et solidaire, a été largement mobilisée afin de mettre au point cette monnaie avec l'appui de groupes de travail multiples, (citoyens, entreprises, associations, collectivités, ADEME, monnaies locales...) de partenaires normands à la pointe de leur expertise et le fort soutien de la Région.

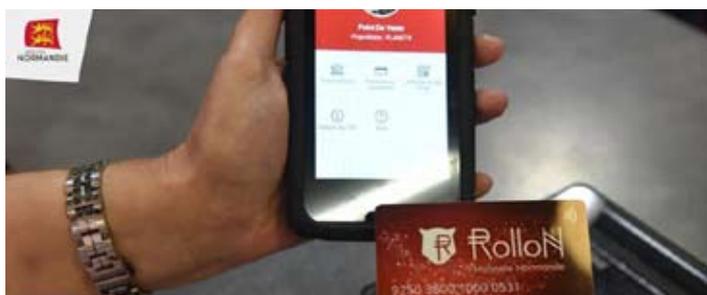
Au niveau national, une quarantaine d'initiatives de Monnaies Locales Complémentaires existent, dont vingt-quatre monnaies en circulation (Toulouse, Boulogne, Strasbourg...).

C'est suite à plusieurs consultations citoyennes, que le nom de RolloN, premier duc de Normandie et premier à avoir créé une monnaie à son effigie, a été choisi pour désigner la monnaie normande.

Adresse du site et pour télécharger l'application :

<https://normandie-rollon.fr/>  
contact@normandie-rollon.fr

■ RODOLPHE DELAMOTTE



Le 16 février 2021,  
c'était



Mardi gras est une fête d'origine chrétienne qui symbolise la fin de la semaine grasse, c'est-à-dire la semaine où l'on fait la fête juste avant le carême, période où l'on jeûne.

Mardi gras est le dernier jour de la semaine de fête, et change de date tous les ans. Il est calculé en fonction de Pâques et doit avoir lieu 47 jours avant cette célébration.



Mardi gras est également lié au carnaval (qui au départ venait de « Carne levare » en latin, qui signifie retirer la viande (des repas) durant une période, la période du carême). Le carnaval se déroulait à la fin de l'hiver pour célébrer le retour du printemps. Cette fête durait 5 jours. D'où le port d'un déguisement le jour de Mardi Gras.

Selon la tradition, les enfants vont demander du sucre, des œufs, de la farine et du lait aux voisins pour préparer des crêpes et des beignets qui sont dégustés dans l'après-midi. Mardi Gras porte donc bien son nom : en tant que dernier jour du Carnaval, c'est l'occasion de tous les excès avant le Carême.

On dit que celui qui réussit à faire sauter les crêpes avec un Louis d'or dans la main le jour de Mardi gras, sans la faire tomber de la crêpière, s'assure d'être à l'abri des problèmes financiers durant l'année.

Le prochain Mardi Gras, ce sera le 1<sup>er</sup> mars 2022 !

■ RODOLPHE DELAMOTTE



## ET SI VOUS NOUS MONTRIEZ VOS DÉGUISEMENTS ?!

Égayons le mois de février !

Nous vous invitons à partager vos plus belles photos de déguisement pour le Mardi Gras !

Elles seront publiées\* dans le prochain Journal de Port-Mort et notre page Facebook Mairie de Port-Mort !

Pour cela, envoyez les nous sur l'adresse mail : journal@port-mort.com ou par messenger de la page Facebook officielle de la mairie @mairiedePortMort.

\*sous réserve de votre accord.



■ GHYSLAINE AUDREN

## VOTRE COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE Le Sygom vous équipe !

Le SYGOM (SYndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure.) est le service en charge de la collecte et du traitement de vos déchets. Dans une volonté d'harmonisation et d'amélioration du cadre de vie pour la préservation de l'environnement, le service de collecte des déchets évoluera en 2021.

Chaque foyer sera équipé gratuitement de bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Finis les sacs en plastiques jaunes, les déchets recyclables seront collectés en porte-à-porte, en vrac, dans ce nouveau bac jaune dédié.

Par la suite, vos consignes de tri seront simplifiées à la rentrée et un nouveau guide de tri sera mis à disposition de chaque foyer. L'opération de dotation se déroulera début mars, un agent se rendra à votre domicile pour distribuer les bacs correspondant à la composition de votre foyer, recenser vos besoins et apporter toutes précisions utiles.

Les bacs usagés pourront être récupérés par le SYGOM et valorisés. Une prestation de maintenance, de remplacement et de nouvelles dotations de bacs sera également assurée par le SYGOM.

Malgré une période marquée par la crise sanitaire, la volonté du SYGOM pour une amélioration constante du service public demeure inchangée. C'est pourquoi le SYGOM investit massivement pour améliorer le quotidien des usagers dès cette année :

➤ Grâce à la dotation en bacs de chaque foyer, totalement gratuite, et en vue de l'extension des consignes de tri prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021, le geste quotidien sera simplifié. En effet à l'heure actuelle, plus de 50% des déchets qui se trouvent dans les ordures ménagères pourraient être recyclés et valorisés.

➤ Le nouveau quai de transfert d'Étrepagny sera mis en service le 1<sup>er</sup> juillet : doter d'une infrastructure aux normes réglementaires et environnementales destinée à recevoir les déchets collectés en porte-à-porte en vue de leur transfert vers chaque exutoire.

➤ Afin de pouvoir mieux trier et valoriser davantage de déchets, l'extension des consignes de tri à l'ensemble des



emballages ménagers est un objectif qui sera tenu avec la mise en service du centre de tri de Guichainville prévu à l'été 2021. Les travaux amorcés en 2018 avec l'Agglomération Seine Eure et le SETOM pour la construction d'un nouveau centre de tri mutualisé ont démarré cette année.

➤ Le SYGOM déploiera à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 un circuit de collecte dédié aux déchets recyclables. La collecte simultanée des ordures ménagères et des déchets recyclables exercée actuellement présente de multiples désavantages : manque de lisibilité à l'égard de l'utilisateur sur le respect du tri des déchets dans le processus de collecte, perméabilité entre le flux d'ordures ménagères et le flux de déchets recyclables...

Les calendriers de collecte mis à jour ainsi que l'ensemble des supports de communication seront diffusés aux communes du territoire du SYGOM ainsi qu'à l'ensemble des habitants.

Après deux diminutions de la TEOM durant les dernières années, une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est nécessaire pour accompagner ces évolutions, répondre aux enjeux actuels, optimiser et moderniser le service porté par le SYGOM.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du SYGOM [www.sygom.fr](http://www.sygom.fr).



### Photo #6 INSOLITE

Si vous avez l'âme d'un paparazzi, l'art de traquer une situation insolite, ou tout simplement d'avoir la chance de pouvoir immortaliser un instant de vie inattendu ou coquace, n'hésitez pas à partager la photo témoin de ce moment, même si celle-ci vous paraît de faible qualité.

*Un colis visiblement destiné à un philatériste..!*

Alain Clerfeuille  
Point-Poste de Port-Mort  
octobre 2020



# Être apiculteur à Port-Mort

par **Pascale Lachine**

Marie ? C'est une personnalité ! Une touche à tout ! La peinture, la poterie, le jardinage, les huiles essentielles et j'en oublie... On pourrait discuter avec elle jusqu'au bout de la nuit tellement c'est une passionnée ! Lorsque je lui ai envoyé un texto pour lui parler de mon projet d'article sur l'apiculture, elle a répondu présente dans l'heure !

Marie et son mari Stéphane se sont lancés dans l'apiculture un peu par hasard. C'est un ami qui leur a suggéré l'idée lorsqu'il a vu les nombreuses sortes de fleurs dans leur jardin. Un jardin proche de la nature ! Ici on ne cherche pas à posséder une pelouse bien tondue et un jardin au carré, deux tontes pendant la saison et un léger entretien permettent à Marie de conserver le maximum de fleurs naturelles pour le côté esthétique mais aussi pour les abeilles !

Ils ont commencé par s'occuper de trois ruches en 1998, en 2000 ce sont 17 ruches qu'ils entretenaient et ils en ont eu jusqu'à 35 ! Et des ruches, elle en a fabriqué pour faire en sorte que les abeilles soient accueillies le mieux possible ...

Et quand on sait qu'une ruche contient 30 000 abeilles en hiver et plus de 60 000 en été, ça en fait du pollen à trouver pour nourrir le rucher ! Une abeille butine entre 250 et 500 fleurs par jour, quel boulot pour cet insecte ! Surtout quand on sait que pour faire un gramme de miel, il faut butiner 2 000 fleurs !

Comme elles ne peuvent pas parler, les abeilles communiquent à l'aide de danses particulières. Elles s'en servent pour transmettre différents messages, comme par exemple le besoin de former un essaim ou la direction d'une source de nourriture et la distance qui la sépare de la ruche. Lorsqu'elles trouvent une importante source de nectar, elles rentrent à la ruche et y exécutent une danse informant les autres abeilles de l'endroit où se trouvent les fleurs et dans quelle direction par rapport au soleil. Les abeilles adaptent automatiquement leur danse en fonction de la position du soleil dans le ciel. La vitesse de la danse informe les autres abeilles de la distance qui sépare le nectar de la ruche.

Une abeille c'est un mois de vie l'été ou trois mois l'hiver si la femelle ne vous a pas piqué entre temps car elle n'y survit pas ! Une reine peut vivre entre trois à cinq ans.

En avril, ne te découvre pas d'un fil ! Mais Marie surveille de près le thermomètre et lorsque pendant 3 jours d'affilée, la température dépasse les 16 degrés.... Le top départ est lancé !

C'est le moment d'ouvrir les ruches pour les inspecter ! Il faut nettoyer les planchers, vérifier les couvains, décoller la propolis et surtout surveiller si les abeilles ne sont pas malades.

Début mai, on y installe les hausses, les greniers à miel.



Le printemps c'est aussi le moment que choisissent les nouvelles futures reines pour leur vol nuptial. Elles s'accouplent en vol avec plusieurs mâles... Et le rôle des mâles dans cette communauté ? Ils se font nourrir par les femelles mais attention quand la nourriture se raréfie, les femelles se débarrassent des bouches inutiles à nourrir, et les jettent en dehors de la ruche en leur arrachant leurs ailes. Il n'est pas plus confortable d'être le favori de la reine, car une fois la reine fécondée, elle leur arrache leurs organes génitaux.

Revenons-en à Marie qui laisse les abeilles butiner et travailler pendant trois semaines pour récolter le miel fin mai, c'est ce que l'on appelle le miel de printemps.

Une bonne récolte c'est 20 kilos de miel par hausse et quand une hausse est pleine on en ajoute une autre.

Il faut surveiller régulièrement que tout se passe bien dans le rucher. Et quand les conditions sont optimales, il faut procéder fin juillet à la récolte du miel d'été.

Les récoltes sont artisanales et ils utilisent une centrifugeuse, activée manuellement, qui permet d'extraire le miel des cadres des hausses.

Et que fait Marie après la récolte ? Elle prépare des sirops faits maison avec les fruits du jardin pour nourrir les abeilles ! Deux kilos à distribuer tous les trois jours. Il ne faut pas oublier que lorsque l'on prélève le miel d'une ruche, on enlève les réserves de nourriture que les abeilles ont prévu pour l'hiver et sans nourriture, ce serait la mort du rucher. C'est aussi la raison pour laquelle l'ensemble du miel n'est pas récolté !

Vous le savez certainement, le nombre d'abeilles diminue en raison de pollution chimique mais aussi en raison des frelons asiatiques qui peuvent dévaster une ruche en moins d'une heure trente ! Elles sont aussi sujettes à des maladies (nosémose, maladie noire...), d'où la nécessité de les surveiller. La varroase fait des dégâts terribles et ce n'est qu'un parasite comme un pou !

Mais quand les conditions sont optimales le miel coule à flot...

Faut-il encore parler des bienfaits du miel ? Et à part le miel, que fait-on avec les autres éléments que l'on trouve dans une ruche ?

Les propriétés du miel sont multiples : antibactérien, anti-inflammatoire et antioxydants. Le miel est aussi utilisé en pommade pour la cicatrisation de plaies.



**Le pollen frais** est aussi excellent pour la santé, une faible quantité est prélevée sur les abeilles lors de leur entrée dans la ruche (trappe à pollen). Il est riche en protéines et améliore l'état général en stimulant les défenses immunitaires. C'est un fortifiant utilisé en cas de fatigue, d'attaque bactérienne ou virale.

**La gelée royale**, produit prisé et cher compte tenu de sa rareté, c'est le lait d'abeille destiné aux futures reines pour leur croissance qui est prélevé dans le couvain. C'est aussi un fortifiant très efficace. Elle peut être utilisée en cure à l'automne ou au printemps.

**La propolis** est collectée par les abeilles sur les bourgeons des arbres. Sa fonction première est de colmater les fissures dans la ruche. C'est un remède antiseptique de grand-mère à de nombreux maux surtout pour ses vertus antibactériennes.

**La cire** sert à refaire des cadres, tous les cinq ans il faut en refaire 10 à 12. On peut aussi fabriquer de jolies bougies mais elle contribue aussi à la confection de pommades.

Côté équipement, on ne s'occupe pas de ruches sans vareuse, gants... C'est nécessaire surtout au moment de la récolte et du nettoyage de la ruche car les piqûres d'abeilles peuvent causer un choc anaphylactique et donc la mort chez les personnes allergiques.



Si vous apercevez un essaim d'abeilles, pas question d'intervenir, le bon réflexe c'est d'appeler Marie et Stéphane qui viendront le récupérer pour lui proposer une ruche vide. Vous trouverez leur numéro de téléphone en page 19 du journal, rubrique Autres.

Quand à trouver du bon miel à acheter, je ne saurais que vous conseillez ce site qui fait du miel bio et de la pâte à tartiner à base de miel dont mes enfants

se régaler et qui les maintiennent en pleine forme ! <http://ferme-de-chantemerle.fr> ou encore « A l'Eure du miel » dans un village voisin.

Si vous souhaitez vous lancer dans l'apiculture, que vous êtes motivés et que vous avez du temps à consacrer aux abeilles... Un conseil, ne foncez pas tête baissée sans les conseils d'un apiculteur expérimenté, le mieux étant de suivre une formation par exemple, le Syndicat d'Apiculture de l'Eure (SAE : <http://sa27.org/>).

Vous souhaitez montrer une vidéo sur ce sujet à vos enfants ? N'hésitez pas à taper dans le moteur de recherche Internet « qui miel me suive », c'est une vidéo de l'émission « C'est pas sorcier » qui captive petits et grands.

Enfin, si vos enfants se passionnent pour la faune et la flore, rejoignez le club CPN La Catignole, les adultes sont aussi les bienvenus.

Les scientifiques indiquent que le jour où il n'y aura plus d'abeilles ce sera la fin de l'Homme. Alors prenons soin de notre environnement et laissons quelques fleurs naturelles pousser ici et là dans les jardins !

Merci à Marie pour les deux entretiens et merci à Guillemette pour les photos.

■ P. L.

## Une abeille change de métier six fois dans sa carrière et courte vie, elle est successivement



### Nettoyeuse

Au premier jour de sa vie, l'abeille est préposée au ménage. Elle commence par nettoyer les cellules.



### Maçonne

La construction des rayons de la ruche est un travail collectif qui demande une grande coordination. Ils sont fabriqués par une chaîne d'abeilles qui sécrètent des écailles de cire grâce à leur glande cirière.



### Nourrice

Quand elle atteint 5 à 6 jours, l'abeille est capable de sécréter de la nourriture pour les larves ; elle devient alors nourrice et le reste jusqu'à l'âge de 15 jours. Les nourrices prodiguent des soins attentifs aux larves qui sont alimentées individuellement plus de 1 000 fois et reçoivent 7 000 visites de contrôle.



### Ventileuse

L'âge moyen des ventileuses est estimé à 18 jours. La ventilation consiste à battre des ailes pour aérer la ruche et contrôler ainsi sa température, son taux d'humidité et son taux de gaz carbonique. Elle sert aussi à assécher le nectar. Lors de l'essaimage, les ventileuses jouent un rôle important pour permettre le regroupement de l'essaim. Mais qu'est-ce que c'est un essaim ? L'essaimage est associé au mode de reproduction des colonies d'abeilles. C'est un procédé naturel qui se produit au printemps ou au début de l'été. Il dure environ quelques semaines entre avril et juin et c'est pour cette occasion que la colonie construit des cellules royales.



### Gardienne

La gardienne défend la ruche. Elle protège la colonie de ses ennemis. Elle contrôle l'identité des abeilles qui entrent dans la ruche en vérifiant leur odeur, pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'autres colonies venues piller leurs réserves.



### Butineuse

Vers l'âge de trois semaines, l'ouvrière peut devenir butineuse et s'envole enfin hors de la ruche à la recherche de nectar, de pollen et d'eau, indispensables à la colonie. Une butineuse effectue une dizaine à une centaine de voyages par jour selon la proximité des fleurs. A ce rythme, elle s'épuise vite et, au bout de quatre à cinq jours, elle meurt.

Mais on a découvert qu'en cas de nécessité, les abeilles peuvent revenir à un de leur métier antérieur.



# La grive musicienne



Oiseau plutôt craintif, la grive musicienne porte bien son nom puisqu'elle se reconnaît surtout à son chant mélodieux et fluté qui porte loin ; Découvrons donc cette « fée clochette ».

**Plumage** Si la grive musicienne est un peu plus petite que le merle, il est impossible de distinguer Monsieur de Madame en termes d'habits. Le dos et dessus de la tête sont brun, l'œil est noir maquillé de blanc. La poitrine est « grivelée », forcément, de petits cœurs noirs sur fond crème. Les joues ont des traits noirâtres formant une sorte de barbe tachetée sous le menton, même chez Madame ! En vol, elle nous montre ses dessous jaune-clair, dessous des ailes bien évidemment, qu'allez-vous penser ! Les jeunes se distinguent par des petites tâches triangulaires chamois sur les ailes qui disparaissent lorsque jeunesse se passe.

**Nidification** Le mâle est l'un des premiers oiseaux à chanter en début d'année et quel chanteur ! Il tourne alors autour d'une dame, au propre comme au figuré ! En effet, il décrit des cercles autour de Madame, queue déployée, tête rejetée en arrière et bec grand ouvert (bouche bée devant elle quoi !). En profite-t-elle alors pour lui faire gober n'importe quoi ? Nul ne sait ! Le couple s'attelle ensuite à la fabrication du nid. Celui-ci est assez gros, fait de tiges, de mousse et d'herbes, il est tapissé d'un mélange de boue et de fibres de bois mort caractéristique. La femelle pond 4 œufs bleu vert avec quelques tâches foncées, elle couve 2 semaines environ. Le couple nourrit les oisillons une quinzaine de jours au nid, puis continue encore 3 semaines, le temps de dégorger les petits !

**Alimentation** Elle recherche sa nourriture au sol. Au menu vers, chenilles, limaces (beurk) et escargots. Elle mange ces derniers crus et sans persillade. N'ayant pas de pince à escargots pour les extraire de leur coquille, elle tient en son bec le colimaçon et le fracasse sur une pierre (dite enclume) pour casser la coquille et se régaler de l'intérieur. Si vous trouvez des débris de coquilles auprès d'une pierre, c'est une « forge » signée de notre musicienne (on trouve toujours une enclume dans une forge) ! En hiver et automne, elle se nourrit de baies et de fruits. Elle adore d'ailleurs les raisins et se gave jusqu'à se souler paraît-il. Le verbe griveler (consommer sans payer) viendrait de son attitude dans les vignes. Chante-t-elle alors des chansons grivoises ?

**Vol et comportement** Avec une envergure de 35cm, ses ailes sont plutôt longues lui permettant d'effectuer des migrations (elle vole alors de nuit pour plus de portance car « le fond de l'air est frais lahïo, lahïo » !). Mais chez nous, elle est sédentaire. En hiver, elle vit en bande souvent en compagnie de la grive mauvis, le reste de l'année elle est célibataire ou en couple. C'est un oiseau craintif qui s'envole à la moindre fausse note, dans le paysage bien sûr !

**Chant** On ne la dit pas musicienne pour rien. Son chant est l'un des plus mélodieux qui soit. Il sert au mâle à asseoir son territoire, perché au sommet d'un arbre. Il chante plus particulièrement au crépuscule. Il répète un même couplet entrecoupé de strophes d'improvisation ou d'imitation d'autres oiseaux. On dit qu'il bégaie et ce bégaïement permet de reconnaître son chant « plus vite, plus vite » chante notre grive. Ou encore "qui suis-je, qui suis-je, qui suis-je ..., où vais-je, où vais-je, où vais-je ... ». Là, pour le coup on la dit philosophe. En automne, elle émet un cri caractéristique « Tchic tchic », certains l'appellent d'ailleurs chiqueuse, sans tabagisme bien entendu ; elle se soule déjà, pratique la grivèlerie, n'en rajoutons pas !



Vous le rencontrerez et surtout reconnaîtrez son chant facilement grâce à son « bégaïement » aussi bien en forêt que dans votre jardin où elle apprécie arbustes pour se cacher et fruits pour se régaler ! C'est aussi un bon auxiliaire du jardinier, elle adore les limaces !

■ G.A.  
[TEXTE & PHOTOS]





## Le point Bien-Être de l'HIVER

Les superaliments,  
c'est quoi exactement ?

Ce sont des aliments naturels avec une valeur nutritionnelle importante procurant de nombreux bienfaits pour la santé. Ces qualités nutritionnelles sont dues aux quantités élevées de nutriments variés composant l'aliment et permettant de couvrir nos besoins journaliers. Les superaliments peuvent ainsi servir de base à une alimentation saine ou bien permettre de compléter certains apports insuffisants.

### Pourquoi les consommer ?

Un bon état de santé dépend en premier lieu de notre alimentation. Afin de maintenir ou d'améliorer sa santé, il faut pouvoir fournir à l'organisme des aliments à forte valeur nutritionnelle. Les superaliments sont très riches en nutriments, antioxydants, minéraux, vitamines, oligo-éléments, protéines, acides gras, et composés actifs reconnus comme indispensables au bon fonctionnement de notre organisme. Les superaliments apportent donc des bienfaits sur la santé, notamment en protection du système cardio-vasculaire, en soutien du système digestif ou immunitaire en cas de fatigue, cholestérol, diabète par exemple. Ils ont également des effets bénéfiques sur le bien-être, le stress, la perte de poids, la libido ou encore l'équilibre hormonal, le tonus, la vitalité ainsi que la beauté grâce aux antioxydants luttant contre le vieillissement des cellules. Alors pourquoi s'en priver ?!

### Quels superaliments choisir ?

Les graines : Chia, Lin, Chanvre reconnues pour leur incroyable richesse en oméga 3 et 6, fibres, minéraux, protéines, excellentes pour le cœur, le transit intestinal et ralentissent le vieillissement...

Les baies et les fruits : composés de vitamines et d'antioxydants majeurs, ralentissent le vieillissement, préviennent des maladies cardio-vasculaires, protègent le foie et les reins ...

Les plantes, herbes, racines : la spiruline, la Maca, le Gingembre ou encore le Konjac, grande source de protéines, riche en fer, c'est une source importante de vitamines B, dont les vitamines B9 et B12, mais aussi de vitamines C et E, aide à renforcer le système immunitaire....

Les légumes et aliments « verts » : très riches en protéines mais aussi en minéraux et vitamines comme les algues, les choux, et aussi les produits de la ruche.

■ ANNE QUÉNAULT



## Coin cuisine



Et pourquoi pas un peu de  
volupté normande !

Les Savoyards n'ont pas le monopole de la fondue au fromage ! Les Normands concoctent la leur à l'aide de produits bien locaux : 3 fromages, crème, lait et Calvados. Un plat simple, riche et convivial qu'il conviendra de partager en journée...

C'est très simple, il vous faudra pour 6 personnes :

1/2 Camembert - 1/2 Pont l'Évêque - 1/2 Livarot  
1 échalote - 50 g de crème - 10 cl de lait - 2 cl de Calvados  
1/4 cuillère à café de fécule - Pain en dés / morceaux  
un poêlon à fondue

- Otez la croûte des fromages et coupez-les en petits dés.
- Frottez le poêlon à fondue avec l'échalote écrasée et déposez les dés de fromage.
- Dans une tasse, faire fondre la fécule dans le lait et ajouter le mélange dans le poêlon.
- Chauffez à feu doux en remuant constamment.
- Ajoutez la crème, salez, poivrez et ajoutez de la muscade.
- Quand l'ébullition commence, continuez à remuer délicatement pour obtenir un mélange homogène.

Il ne reste plus qu'à porter le poêlon sur la table et déguster en y plongeant un petit morceau de baguette au bout d'une pique.

■ GHYSLAINE AUDREN *Source Marmiton.org*



### CONSEIL [huis clos] du 10.02.2021

N°. 2021.1 | Maison de village 20h00

#### Présents 14/15

Christian LORDI - maire,  
Ghyslaine AUDREN, Gilles AULOY,  
Pierre COUSSIÈRE, Rodolphe DELAMOTTE  
François LABIGNE, Pascale LACHINE,  
François LEHALLEUR, Évelyne LUCET,  
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ,  
Anne QUÉNAULT, Jean-Michel VUILLAUME,  
Élise WATEL  
Absent excusé : Michaël LESJUEUR

**1.1. Désignation du secrétaire de séance**  
M. Jean-Michel Vuillaume.

**1.2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 décembre 2020**

Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.



### 1.3. Désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Par courrier du 30 septembre 2020, Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Eure a invité à réunir le conseil municipal afin de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein de la commission de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier, dans le cadre du projet de Véloroute – Voie Verte, dit « Seine à Vélo », section Vernon-Les Andelys.

Le Conseil doit désigner deux propriétaires titulaires de biens fonciers non-bâti ainsi qu'un suppléant.

Se sont portés candidats les propriétaires suivants :

- M. Godignon Hervé
- M. Lehalleur Nicolas
- M. Moreau Gérard (conseiller municipal)

Tous les candidats répondent aux critères définis par le Code Rural et de la Pêche Maritime, à savoir : être propriétaire de biens fonciers non-bâti sur le territoire de la commune, être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européennes d'après les conventions internationales, jouir de leurs droits civiques, avoir atteint l'âge de la majorité.

La liste est donc ainsi arrêtée :

- M. Godignon Hervé
- M. Lehalleur Nicolas
- M. Moreau Gérard (conseiller municipal)

Il est procédé à l'élection, dans les conditions fixées par l'article L 2121-21 du code des Collectivités Territoriales.

Le résultat donne :

- M. Godignon Hervé
- M. Lehalleur Nicolas
- M. Moreau Gérard (conseiller municipal)

Sont donc élus à l'unanimité, M. Godignon Hervé et M. Lehalleur Nicolas en tant que titulaires et M. Moreau Gérard comme suppléant.

De plus, conformément à l'article L 121-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, il appartient au Maire de décider de la représentativité du conseil municipal au sein de la CIAF.

Est amené à siéger le Maire ou à défaut, un des conseillers municipaux désigné par ce dernier.

En conséquence, Christian Lordi, Maire de Port-Mort, décide de ne pas siéger lui-même et désigne M. Plé Philippe pour siéger à sa place au sein de cette commission.

### 1.4. Remplacement chaudières par pompes à chaleur géothermiques

Le Maire explique au conseil municipal que la loi sur les nouvelles énergies et l'âge de nos chaudières nous oblige à les remplacer, la commune souhaite se diriger vers des pompes à chaleur géothermiques.

Ces travaux sont subventionnables par le plan de relance au titre de la Dotation

d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). La mairie est en possession d'un devis permettant de transmettre un dossier rapidement de demande de subvention.

Quelques questions techniques ont été évoquées mais les devis présentés par la société BF ENERGIES (Vernon) semblent suffisants pour élaborer les demandes de subvention, l'une pour l'école, l'autre pour la Mairie.

À la question de Jean-Michel Vuillaume à savoir si la commune va s'arrêter sur un seul devis, Christian Lordi explique que ce devis permet uniquement la demande de subvention mais qu'un appel d'offres sera nécessaire à la finalisation du projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord et autorise le maire ou l'un de ses adjoints, à demander la subvention et signer tous les documents s'y rapportant.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 45.*



## CONSEIL [huis clos] du 29.12.2020

N°. 2020.7 | Maison de village 17h30

#### Présents 14/15

Christian LORDI - maire,  
Ghyslaine AUDREN, Gilles AULOY,  
Pierre COUSSIÈRE, Rodolphe DELAMOTTE  
François LABIGNE, Pascale LACHINE,  
François LEHALLEUR, Michaël LESUEUR,  
Évelyne LUCET, Gérard MOREAU,  
Philippe PLÉ, Jean-Michel VUILLAUME,  
Élise WATEL

Absent excusé : Anne QUÉNAULT

#### 7.1. Désignation du secrétaire de séance

M. Philippe Plé.

#### 7.2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 novembre 2020

M. Plé Philippe demande de préciser les surfaces du terrain que la commune va vendre soit la parcelle ZB010 et celui qu'elle souhaite acheter, cadastrée ZE05.

ZB010 = 4 510 m<sup>2</sup>

ZE005 = 1 050 m<sup>2</sup>

M. Auloy Gilles demande que soient précisés les noms des personnes ayant voté « pour » ou « contre » le maintien du taux à 10 % des parcelles en zone AU, lors du vote des taxes d'aménagement :

**CONTRE** : M. Auloy Gilles, M. Labigne François, M<sup>me</sup> Audren Ghyslaine, M. Vuillaume Jean-Michel

**ABSTENTION** : M. Lesueur Michaël

**POUR** : M. Lordi Christian, M. Delamotte Rodolphe, M<sup>me</sup> Lachine Pascale, M<sup>me</sup> Lucet Évelyne, M. Lehalleur François, M<sup>me</sup> Quénauld Anne, M<sup>me</sup> Watel Élise, M. Moreau Gérard, M. Plé Philippe, M. Coussière Pierre.

#### 7.3. Compétence élaboration du PLU

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, notamment son article 136 II ;

Considérant la possibilité laissée par la loi ALUR aux communes de s'opposer au transfert de la compétence en matière de documents d'urbanisme aux intercommunalités via une minorité de blocage établie à 25% des communes représentant 20% de la population ;

Considérant que suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires en 2020 et à l'élection du président de SNA, les communes disposent d'un délai jusqu'au 31 décembre 2020 pour s'opposer à ce transfert ;

Considérant la maîtrise par la commune des enjeux urbanistiques de son territoire ;

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) document de planification stratégique est en cours de révision ;

Considérant qu'il apparaît prématuré de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'Urbanisme ; en effet, un travail préparatoire au transfert du PLU devrait être conduit pour définir une vision commune qui permettra d'engager dans le futur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Port-Mort

#### DÉCIDE

Article 1 : De s'opposer au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Seine Normandie Agglomération.

Article 4 : Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

#### 7.4. Désignation suppléant CIAF

M. Moreau Gérard se porte volontaire pour être le suppléant du représentant de la commune

A l'unanimité, le conseil municipal accepte et désigne M. Moreau Gérard suppléant au sein de la CIAF.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 15.*

**Présents 15/15**

Christian LORDI - maire,  
Ghyslaine AUDREN, Gilles AULOY,  
Pierre COUSSIERE, Rodolphe DELAMOTTE  
François LABIGNE, Pascale LACHINE,  
François LEHALLEUR, Michaël LESUEUR,  
Évelyne LUCET, Gérard MOREAU,  
Philippe PLÉ, Anne QUÉNAULT,  
Jean-Michel VUILLAUME, Élise WATEL

**6.1. Désignation du secrétaire de séance**

M. Gérard Moreau.

**6.2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 septembre 2020**

Le compte-rendu de cette séance est approuvé avec 14 voix « pour » et 1 abstention de M. Moreau Gérard.

**6.3. Tableau du plafond des primes**

M. Lordi Christian explique à l'ensemble du conseil municipal que le plafond décidé pour l'octroi des primes n'a pas été modifié depuis 2017, l'ancien tableau doit être modifié compte tenu des changements de réglementation et des modifications du personnel.

Il précise que le niveau de groupe C3 a été supprimé depuis plusieurs années et que les agents concernés ont rejoint le niveau C2. Le niveau A3 n'a plus d'agent concerné suite au départ en retraite de la précédente secrétaire de mairie.

Le Maire propose également des changements dans les plafonds du CIA afin d'améliorer l'affinage des primes versées aux agents et informe que cela n'engendre aucune modification budgétaire. Ces chiffres sont des plafonds et la commune n'est pas dans l'obligation de verser la totalité de la somme, les montants versés sont décidés par le Maire et le vice-président de la commission du personnel suite aux entretiens individuels des agents concernés.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications suivantes :

**Tableau actuel**

Catégorie	Niveau des groupes	IFSE
A	A3	1 200,00 €
B	B3	900,00 €
C	C1	800,00 €
	C2	700,00 €
	C3	500,00 €

**Tableau proposition d'actualisation**

Catégorie	Niveau des groupes	IFSE
C	C1	800,00 €
	C2	700,00 €

Ce tableau est adopté à l'unanimité.

**6.4. Rémunération des agents recenseurs**

Le recensement de la population organisé par l'INSEE a lieu environ tous les 5 ans, il va se dérouler sur notre commune courant janvier 2021.

M. Gérard Moreau, coordinateur communal du recensement par arrêté du Maire en date du 22 juin 2020, explique au conseil municipal que l'INSEE ne nous a pas encore précisé toutes les modalités du déroulement de ce recensement et que nous sommes dans l'attente de précisions de notre superviseur mais qu'il est recommandé de favoriser les déclarations par internet pour les personnes qui le peuvent.

La commune est divisée en 2 districts, un agent recenseur par district qui aura à gérer environ 270 logements, nos agents seront encadrés par M. Gérard Moreau.

Il faut donc à la demande de l'INSEE recruter 2 agents recenseurs et délibérer sur la rémunération qui leur sera versée.

Pour information, M. Lordi indique aux conseillers municipaux que l'indemnité forfaitaire versée par l'INSEE à la commune est fixée à 1 729 €.

Le Conseil municipal fixe les rémunérations suivantes :

- > 1,23 € par feuille de logement remplie
- > 1,82 € par bulletin habitant
- > 65 € par journée de formation
- > 40 € pour frais de déplacement

**6.5. Désignation des membres de la CIAF**

LA CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier) va suivre les échanges fonciers pour le projet de Seine à vélo.

Le conseil municipal doit élire un représentant et un suppléant pour représenter la commune ainsi que 3 personnes parmi les propriétaires fonciers non-bâties (2 titulaires et 1 suppléant).

Deux élus se sont proposés : M. DELAMOTTE Rodolphe et M. PLE Philippe.

Pour les propriétaires, la commune n'a reçu que 2 candidatures : M. LEHALLEUR Nicolas et M. GODIGNON Hervé, il n'y aura donc pas de suppléant.

À l'unanimité, le conseil désigne les membres de la CIAF comme suit :

**Délégués de la commune :**  
TITULAIRE M. DELAMOTTE Rodolphe  
SUPPLEANT M. PLE Philippe

**Délégués des propriétaires fonciers :**  
TITULAIRES MM. Nicolas LEHALLEUR et Hervé GODIGNON

**6.6. Achats terrains**

Pour pallier le problème de stationnement sur le parking de l'auberge des pêcheurs, saturé par les riverains, la commune souhaite utiliser la parcelle ZB 52 située au bout de la voie Bourdon pour agrandir ce parking.

M. Auloy Gilles a réussi à entrer en contact avec la société GRTGAZ, propriétaire de ce terrain de 2 137 m<sup>2</sup> qui accepte de nous

céder le terrain pour la somme de 1 200 € hors frais annexes à notre charge.

Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité et autorise le maire ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents concernant l'achat de ce terrain.

La commune est également intéressée par l'achat d'un second terrain mis à notre disposition pour en faire notre terrain de football rue de Falaise.

M. Auloy a également contacté le propriétaire qui doit nous donner une réponse ultérieurement, le prix devrait être sensiblement le même.

Le conseil municipal donne son accord de principe pour ce futur achat de terrain et si cela se fait autorise le maire à prendre un arrêté de décision pour finaliser le paiement de cette transaction.

Afin de prévoir les sommes pour l'achat de ces terrains, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

**6.7. Cession terrain**

La commune a été contactée par un habitant de Port-Mort qui souhaite acheter un terrain appartenant à la commune, une parcelle cadastrée ZB10 dans la côte des Loges.

À l'unanimité, le conseil municipal accepte de vendre ce terrain et décide de laisser l'acquéreur proposer une offre de prix.

**6.8. Fixation taux taxe d'aménagement**

Cette imposition est due par les propriétaires lors de la construction d'une maison neuve sur la commune, le taux peut varier de 1 à 5%.

Lors du projet du PLU et par délibération du 25 novembre 2013, il a été voté un taux de 10 % (ce qui n'est plus possible actuellement) pour l'urbanisation des zones AU qui nécessitent des travaux de renforcement électrique à la charge de la commune.

Le maire explique que le conseil municipal a la possibilité de revoir ces taux qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

M. Lordi Christian propose de mettre cette taxe à 5% sur l'ensemble du territoire de la commune.

Il est proposé au conseil municipal de voter pour le maintien du taux à 10 % ou de le réduire à 5 %.

Avec 10 voix « pour », 1 abstention et 4 voix « contre », le conseil municipal conserve le taux de 10 % pour ces zones. Le reste de la commune reste à 5%.

**6.9. Renforcement du transformateur électrique de la Mi-Voie**

Le secteur desservi par le transformateur rue de la Mi-Voie est sous-alimenté et la commune a l'obligation de le renforcer. Le SIEGE nous propose de profiter du renforcement pour enfouir les lignes du carrefour de la rue de la Mi Voie sur la Grande Rue jusqu'à l'entrée de Port-Mort, soit :

- Coût de la distribution publique = 145 000 € TTC dont 93 % à la charge du SIEGE et 7 % à la charge de la commune (représentant un montant HT de 8 458,33 €)



- Coût de l'éclairage public = 45 000 € TTC dont 80 % à la charge du SIEGE et 20 % à la charge de la commune (représentant un montant HT de 7 500 €)

- Coût de la distribution du réseau télécom = 45 000 € TTC dont 70 % à la charge du SIEGE et 30 % + TVA à la charge de la commune (représentant un montant de 16 666,67 €)

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

#### 6.10. Assurance élus

La loi de décembre 2019 autorise les communes à prendre en charge l'assurance responsabilité civile et dommages des élus dans l'exercice de leurs fonctions. Désormais cette assurance est ouverte à tous les élus conseillers municipaux.

Christian Lordi propose au conseil municipal d'adhérer à cette assurance proposée par la SMACL pour une cotisation totale de 160 € par an.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord et autorise le maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents concernant cette adhésion qui sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.*

# Achats groupés 2021



## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Commande au plus tard	Livraison
29 mars	1 <sup>er</sup> - 2 avril
28 juin	1 <sup>er</sup> - 2 juillet
27 septembre	30 septembre - 1 <sup>er</sup> octobre

↳ La **quantité minimum** commandée devra être de **300 litres par adresse de livraison**, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).

↳ Le prix facturé sera celui obtenu le jour de la passation de la commande.

↳ Les livraisons seront effectuées le premier vendredi du mois suivant la date de commande et payables directement au livreur.

### Passez votre commande auprès de Gérard Moreau

↳ par téléphone au 06 79 58 15 78 (tél. ou sms)

↳ par courriel à l'adresse [gmoreau@port-mort.com](mailto:gmoreau@port-mort.com)

en spécifiant les infos de votre commande :  
• nom • adresse • numéro de téléphone  
• quantité • qualité.

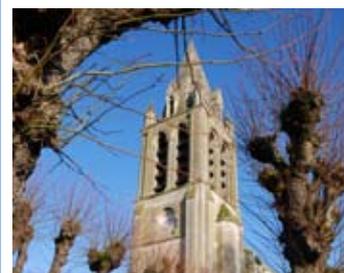
↳ Tarif exact annoncé le jour de la commande.

## Messes dominicales Église St-Pierre de Port-Mort Prochains offices

- Pour cause de crise sanitaire les messes dominicales se tiendront à l'église de Vernonnet.

- Dates et infos actualisées disponibles sur le panneau d'affichage de l'église.

L'église Saint-Pierre sera ouverte au public de 14h à 16h tous les premiers dimanches du mois à partir du 2 mai.



### Renseignements

Mirène Menet ☎ 06 18 84 63 19

Michèle Argentin ☎ 06 84 91 69 93

### Paroisse Saint Nicaise du Vexin Normand

13 place de l'église - Écos  
27630 VEXIN-SUR-EPTE  
☎ 02 32 52 01 49



## Photo #21 de saison



*Odile Ancrenas*

## MOTS FLÉCHÉS 54<sub>36</sub> par Alain Clerfeuille (printemps 2014)

BRUIT DE SOURIS		OPÉRATIONS DE VOTE		PIQUE LA BOUCHE		ORGANISME DE PROTECTION INFORMATIQUE		ALE TCHÉQUE		QUE D'OS!		FOURNI		ELLES DRAGUENT AVEC LES MARIÉS
NOMINATION				CAMIONS INDIENS				CONCLUSIONS		DONC APPRIS		VIEUX DO		
								SIGNE À CRINIÈRE						
OUVERTURES NAUTIQUES		PALETTE DE COULEUR				DESSINA								
		ENFLURE				MONTE LA GLACE								
										TEMPS D'ARRÊT		VOITURE SUR CARTE		
IMAGINÉS PAR GEORGES LUCAS		HALTE				TORONTO Y EST SITUÉE						VOIE PRINCIPALE		
		MANQUANTS D'ARÔMES				AGENCE SPATIALE								
				FLEURIT JAUNE				UNE ÎLE ROMANTIQUE					ESPACE	
FASCINÉES PAR LE FRIC								EXPRESS RÉGIONAL				CALE		
CRÊPES À L'EST								REMARQUE IMPORTANTE				ARRONDIR LES ONGLES		
				PARFOIS TERRIBLE						ROULENT À DEUX!				
				CARRELET						FIT COMME LE RENARD				
NOUVEAU						UN OU PIPE		AUTOUR DE RIO						THYMUS ET METS À LA FOIS
ALIEN				FOURNISSEUR				CHEVALIER						
		PAIN MUSICAL										OBSTACLE		
		TOUT TERRAIN						ÉTATS-UNIS				PETIT SAINT		
								ITALIE SUR PLAQUES						
SUPPORT						ON LES TIRE EN JANVIER				COMME UN CERTAIN CAMION...				
CARESSE LE TIGRE														
						TELS DES CHICOTS MAL ENTRETENUS								

## MOTS CROISÉS 67 par Gilles Auloy

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2							■				■				
3					■									■	
4				■											■
5								■			■				
6				■		■					■				
7		■					■							■	■
8										■		■			
9			■						■					■	
10					■							■			
11						■									
12	■		■										■		

**HORIZONTALEMENT :** 1. Nom d'une droite qui coupe à angle droit une autre droite. - 2. Arbre ou arbrisseau souvent épineux - Au plus près - Pensée qui occupe l'esprit, préoccupation. - 3. Content - Souvent attribuées aux femmes enceintes - Se rend. - 4. Précède baba dans les quarante voleurs - Chemins à suivre. - 5. Commencer à être - Utilisé. - 6. Tente - Il fume en Sicile - Commune du Morbihan. - 7. Nom de l'Irlande - Servent à guider. - 8. Écouter les sons de l'organisme - Hallucinogène. - 9. Lawrencium - La révolution a eu raison d'eux - Permet de situer dans le temps. - 10. Port-Mort s'y trouve - Narine chez certains. Individu au singulier. - 11. Homme de main - Instruments de musique composés de cloches. - 12. Ce qui a trait au désir - Pronom personnel réfléchi.

**VERTICALEMENT :** A. Qui s'avèrent contraire. - B. Enveloppe de noix d'amande par exemple - Petit vautour d'Amérique. - C. Redonnées de l'éclat - Gloussé de manière compulsive. - D. Abréviation parti communisme italien - Coloration jaune de la peau. - E. Sigle entreprise individuelle - Qui n'est pas invité - Infinitif. - F. À l'abri - Grand cervidé. - G. Pas facile à aller dénicher - Brochure de propagande distribuée. - H. Municipalité située au pays basque espagnol - Assemblai trois mèches de cheveux. - I. Loger dans une caserne - On l'appelle aussi la lentille bâtarde. - J. Éroder - Agréable et désagréable à prendre - A des andouillers à palette. - K. C'est la vie - Liaison de la partie supérieure du bras au tronc. - L. Bases pour construire - Abréviation de longueur standard en ichtyologie. - M. Zeus s'éprit d'elle - Exprime sa joie - Jeu de construction. - N. Assemblées - Souvent associé avec les autres. - O. Grande école - « Le » espagnol - Première ou dernière planche sciée d'un tronc d'arbre.

SUDOKU'S 45 par Sudoku Infini® Mindscape®

			7	4	1		8	3
	1				5			
7	4	3				5	6	
3			8			4		9
	9		3					
1		6	9		4		3	5
		8			3			
		2		6		8		7
	7	1	5	8		3	9	

1 Facile 9 min.

	9	6					4	
5		4			8	6		
			2					5
					9		7	
8	4		3					
2		9		4				6
9		7	4				5	1
3		5	1		7		6	
	1							

2 Normal 12 min.

1					5		2	
	7							3
			4	1				
4					3		6	
6	9				8			2
			7	6				
		3	9	7	4	2		
		6			1	4		
		1	2	8	6	9		

3 Difficile 18 min.

1	5			3				
			1				9	
2		8				7		
			6				5	
	9				2	1		
		3	5			8	6	
			8				4	
	4		7	9			3	
		6		5				7

4 Très difficile 25 min.

SOLUTIONS JEUX n°78

MOTS FLÉCHÉS 53

	C		U		G		O		A		A		A	
P	O	R	T	M	O	R	T	E	N	S	C	E	N	E
	U	S		A	N		E	B	A	U	C	H	E	S
T	R	I	A	G	E	S		A		I	L		V	S
	T		N	E		C	O	U	S	S	I	E	R	E
E	M	E	T		P	I	N	C	E		M	O	I	
	E	P	I	Q	U	E		H	A	R	A	S	S	E
E	T	I	Q	U	E		R	A	B		T	I	M	E
	R		U	E	L	E		T	I	T	A	N	E	
W	A	T	E	L		S	T		R	A	I	E		L
	G	O		L	A		E	N	D	O	S		R	I
P	E	N	S	E	U	S	E	S		N		A	G	E

MOTS CROISÉS 66

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	D	E	P	A	R	T	I		C	R	A	C	H	E	S
2	E	L	I	T	A	I	R	E	S		M	E		M	I
3	V	O	L	E		R	A	S		G	A	N	T	E	S
4	A	D	O	R	A		N		P	O	S	T	U	R	E
5	N	E		M	L	P		B	O	N		R	A	I	
6	A	E	R	O	G	A	R	E		D	C	A		T	E
7	G		A	Y	A	T	O	L	L	A	H		C	E	T
8	A	T	T	E	R	R	E		O	R	A	G	E		R
9	R	U	E		A	U	S	S	I		H	A	L	L	E
10	I	N		P	D		T	O	S	A		N	A	I	N
11		E	S	T	E	R	I	F	I	C	A	T	I	O	N
12	T	S	E	T	S	E		A	R	E	N	E		N	E

▼ **ASSISTANTES MATERNELLES**

**Sabrina DOLBEC** • 8 bis, rue Maillot  
 Temps complet : ♨️ | 0 > 6 ans  
 ☎ 06 72 89 25 46

**Malika FONTENEAU** • 19, rue des Loges  
 Temps complet : ♨️♨️ | 0 > 6 ans  
 ☎ 02 32 52 42 69

**Nicole HOUSAIS** • 37, rue de la Mi-voie  
 Temps complet : ♨️♨️ | 0 > 12 ans  
 ☎ 02 32 53 88 29

**Valérie TIRON** • 52, Grande rue  
 Temps complet : ♨️♨️ | 3 > 12 ans  
 ☎ 02 32 21 38 77

**Mélinda TOUMIRE** • 7 bis, rue des Loges  
 Temps complet : ♨️♨️ | 0 > 6 ans  
 Temps partiel : ♨️ | 3 > 12 ans  
 ☎ 06 22 69 54 13

▼ **ASSOCIATIONS**

**Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort\***

Élise WATEL ☎ 06 67 07 73 10

✉ cdfportmort27@gmail.com

🏠 sortiraportmort.com sortiraportmort

**Connaître et Protéger la Nature La Catignolle\***

Jean-Louis BRETON ☎ 06 37 09 66 24

✉ cpn.port-mort@orange.fr

🏠 cpn-port-mort.fr

**Loisirs (A.L.P.M.)\***

Frédéric LUCAS ☎ 06 82 72 43 71

✉ contact@alp.fr

**Port-Mort en Scène\***

Odile ANCRENAS ☎ 06 47 72 65 22

✉ pmes@laposte.net

🏠 portmortenscene.com portmortenscene

**Propriétaires exploitants & Chasseurs\***

Jean-Louis MANSOIS ☎ 06 70 20 26 64

✉ jlmansois@aol.com

**Sauvegarde (A.S.S.P.M.)\***

Marie-Christine BARON ☎ 06 01 77 11 84

✉ asspm@googlegroups.com

**313<sup>th</sup> Fighter Squadron - The Lucky Bulldogs**

Rodolphe DELAMOTTE

79, Grande rue ☎ 06 50 30 71 18

✉ theluckybulldogs@gmail.com

theluckybulldogs

**L'épée d'Aymeric**

Centre d'entraînement de Port-Mort : Stéphanie MAUREY

► Mercredi : 19h - 21h | Maison de village

☎ 06 81 86 25 83

✉ lepee-daymeric@orange.fr

🏠 lepee-daymeric.com L'épée d'Aymeric

▼ **BIBLIOTHÈQUE**

Dominique MORCRETTE ☎ 06 72 92 36 84

Claudine LEPÊCHEUR ☎ 06 76 16 68 67

• 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

▼ **BIEN-ÊTRE**

**Sophrologie Du temps pour soi**

Karine HÉBERT ☎ 06 71 91 40 02

► Mardi : 10h - 11h30 | Maison pour tous

**Thérapies alternatives & complémentaires**

*L'Eure Séance Bien-Être*

Anne QUÉNAULT ☎ 06 14 74 62 61

✉ l.eure.seance.bien.etre@outlook.com

L'Eure Séance Bien-Être

🏠 leureseancebienetr.wixsite.com/website

► Sur RV | 16 rue de Bourgout

**Yoga Yogaïa**

Caroline RIBEIRO ☎ 02 32 40 42 26

✉ yogaiaassociation@yahoo.fr

► Vendredi : 10h - 11h30 | Maison pour tous

▼ **COMMERCES**

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR**

Éric & Valentin BOUCHER • 83, Grande rue

☎ 02 32 52 60 50

Mardi-Samedi : 7h30-13h00 • 14h30-19h30

Dimanche : 7h30-13h00 | Fermé le Lundi

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE La Baguette Magique**

Olivier SEMENON • 75 bis, Grande rue

☎ 02 32 52 38 40

Mardi-Samedi : 6h30-13h30 • 15h30-19h30

Dimanche : 6h30-18h00 | Fermé le Lundi

**CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTO-RELAIS POSTE**

Café de la Mairie ☎ 02 32 53 04 48

Dominique BRUYANT • 104, Grande rue

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h30 -19h30

Samedi : 8h00-19h30 - Dimanche : 8h00-13h00

Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

▼ **ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE**

75, Grande rue | Directrice : Mathilde JOLLIVET

✉ 270567v@ac-rouen.fr

Maternelle ☎ 02 32 52 22 58

Primaire ☎ 02 32 52 62 37

▼ **ÉQUITATION**

**Haras - Élevage, dressage, compétition**

Hervé GODIGNON *Haras SeaBird* • Ferme du Mesnil

☎ 02 32 52 21 10 ✉ herve.godignon@libertysurf.fr

**Pension équine**

Pascale & Frédéric LEFEUVRE *Le petit haras*

• Grande rue ☎ 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36

✉ frederic.lefeuvre0@orange.fr

▼ **ENTREPRISES**

**Agro-alimentaire**

ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue

☎ 02 32 77 51 77 ✉ allangum@allandetrobert.fr

🏠 www.allandetrobert.fr

**Téléphonie & Internet**

AKEO Télécôm (*Groupe CAT SA*) • 66, Grande rue

☎ 02 32 77 27 87 ✉ gestioncommerciale@akeo.fr

🏠 www.akeo.fr

▼ **INFIRMIÈRES D.E. à domicile**

Sylvie GOULAY & Nicole SAUNIER

Cabinet : 81, Grande rue

☎ 02 32 52 58 72 | 7j/7 sur rendez-vous

▼ **PAROISSE Saint Niçaise**

Infos : mariages, baptêmes, messes...

Mirène MENET ☎ 06 18 84 63 19

Michèle ARGENTIN ☎ 06 84 91 69 93

▼ **SERVICES**

□ **Bâtiment**

**Électricité générale-chauffage-motorisation de portails**

Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voie

☎ 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92

✉ franck.plaquet.elec@wanadoo.fr

**Multi-services bâtiment**

René MOUCHARD *RM.Rénovation Habitat*

30, rue de Pressagny

☎ 02 32 77 40 18 | 06 26 85 72 84

✉ mouchard.rene@laposte.net

PLONGEZ DANS NOTRE FABULEUSE HISTOIRE !!!



Retrouvez les 7 films sur l'histoire du département de l'Eure, de la préhistoire à nos jours.

eureenormandie.fr/iletaitunefoisleure

Département de l'Eure

**Tailleur de pierre**

Christophe CHAPEL • 23, rue de la Mi-Voie

☎ 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36

**Travaux d'aménagement et de rénovation**

Christophe LECACHEUX • 76, Grande rue

☎ 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29

✉ christophe\_lecacheux@yahoo.fr

□ **Espaces verts**

**Emmanuel BARATTE** • 7, rue de la Mi-voie

*CESU\*\* accepté* | ☎ 06 47 83 00 20

✉ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr

**Benoist QUÉNAULT** • *Pivoine et Séquoia*

16, rue Bourgout | *Agrément Service à la personne*

☎ 06 75 51 48 64

✉ pivoine.et.sequoia@outlook.com

□ **Autres**

**Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles**

Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque

☎ 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62

**Architecte**

Gérard MAYEUR • 32, rue du Barrage

☎ 02 32 52 63 76

**Bois de chauffage**

François LEHALLEUR • 5, rue du Port

☎ 02 32 52 59 32

**Coiffeuse à domicile**

Fanny HENOCH • *Mobicoiff* - sur RDV

☎ 06 23 45 03 44

**Conseiller financier**

Maxime RABIEY • 1, voie Bourdon

☎ 06 11 17 45 96

✉ maxime.rabiet@atipagroup.com

**Documentaliste juridique**

Éric COURDAVAULT • 134, Grande rue

☎ 02 32 77 47 31 | 06 60 70 07 15

**Équipement audiovisuel et de garage**

Franck LEFÈBVRE *Technik Design Service*

12, rue des Ormetteaux

☎ 06 73 78 48 53

✉ franck.lefebvre27@wanadoo.fr

**Produits entretien - Coach STANHOME**

Carine DELAMARE • 11 bis, Grande rue

☎ 06 74 30 15 79 ✉ arnaud.carine1@stanhome.fr

🏠 www.stanhome.fr

**Soutien scolaire - Assistance administrative**

Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine

☎ 06 71 81 56 67 ✉ sap27950@orange.fr

**Transport de personnes | Berline - Limousine**

Christophe AUGER • 50, Grande rue

☎ 06 34 14 38 27 ✉ auger-limousines@orange.fr

🏠 auger-limousines.com augerlimousines

\* Domiciliation : 87, Grande rue (Mairie) \*\*CESU : Chèque Emploi Service Universel | CESU et Agrément Service à la personne : défiscalisation à 50%

SUDOKU S44

9	3	1	5	4	7	2	8	6
4	5	8	2	9	6	7	1	3
2	6	7	1	8	3	5	4	9
3	2	9	8	7	1	4	6	5
8	4	6	3	5	9	1	7	2
1	7	5	4	6	2	9	3	8
5	9	4	6	1	8	3	2	7
7	8	2	9	3	4	6	5	1
6	1	3	7	2	5	8	9	4

2

6	4	5	2	1	8	3	9	7
1	7	8	5	3	9	4	2	6
3	9	2	4	6	7	8	1	5
9	6	3	1	5	4	7	8	2
7	2	1	8	9	9	5	3	4
5	8	4	7	2	3	1	6	9
2	5	9	3	7	1	6	4	8
4	1	6	9	8	5	2	7	3
8	3	7	6	4	2	9	5	1

5

5	1	4	7	3	2	8	9	6
8	2	3	1	9	6	4	5	7
6	7	9	5	4	8	2	1	3
9	4	5	3	6	7	1	2	8
1	6	7	8	2	9	3	4	5
3	8	2	4	5	1	6	7	9
7	9	6	2	8	4	5	3	1
4	3	8	9	1	5	7	6	2
2	5	1	6	7	3	9	8	4

4

1	7	6	4	9	2	3	5	8
3	4	9	8	5	7	6	1	2
2	5	8	3	6	1	9	4	7
8	9	5	2	4	3	7	6	1
6	3	2	7	1	5	4	8	9
4	1	7	6	8	9	5	2	3
7	2	4	5	3	8	1	9	6
5	8	1	9	7	6	2	3	4
9	6	3	1	2	4	8	7	5

## LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

### LOCATIONS TOURISTIQUES

- Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue  
 ▶▶▶▶ x 2 | Parc de sculptures  
 ☎ 06 16 75 72 63  
 ✉ contact@hg2m.fr 🌐 www.hg2m.fr
- Odette COLOMBINI | 6, rue des Ormetteaux  
 ▶▶▶▶▶ | Abritel HomeAway #676310  
 ☎ 01 46 03 60 36 | 06 62 64 60 36
- Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue  
 ▶▶▶▶▶ | Gîtes de France #880  
 ☎ 02 77 02 02 52 | 06 16 61 01 13  
 ✉ michel.lucet@sfr.fr

### CHAMBRES D'HÔTES

- Gérard & Jacqueline TILLET Les Chardonnerets  
 11, rue des Loges  
 ▶▶ x 2 | CléVacances #27CC473022  
 ☎ 02 32 52 71 15 | 06 13 54 48 91  
 ✉ gerardtillet@aol.com 🌐 www.les-chardonnerets.com

## VÉTÉRAIRE

Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerie  
 ☎ 02 32 69 12 56 ✉ vetportmort@hotmail.com  
 Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45  
 Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

## → UTILES

- ASCA | Association pour la Stérilisation des Chats  
 Andelysiens ☎ 06 60 89 21 80 🌐 ASCALesAndelys
- EAU Raccordement | SNA  
 N°Vert ☎ 0 800 877 915 | 🌐 eauenligne.sna27.fr
- ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux  
 ☎ 09 69 32 15 15
- CPAM | Caisse Primaire d'Assurance Maladie ☎ 36 46
- PÔLE EMPLOI ☎ 39 49
- SOS Abeilles Marie Thériau | Port-Mort ☎ 06 26 84 78 62
- Frelon asiatique Lutte collective départementale  
 ☎ 02 77 64 54 27 🌐 www.frelonasiatique27.fr  
 ↘ Liste des intervenants agréés sur le site - aide de 30%  
 déductible à la facture.
- SPANC | Service Public d'Assainissement Non Collectif  
 ☎ 02 32 71 25 20 🌐 www.sna.fr
- SyGOM | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères  
 ☎ 02 32 54 47 64 🌐 www.sygom.fr
- TÉLÉPHONE | Branchement | Orange ☎ 39 00
- VNF | Voies Navigables de France | Gaillon  
 ☎ 02 32 53 91 83

## → URGENCES 24H/24 7J/7

- 112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)
- 114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie | Les Andelys ☎ 02 32 54 03 17
- 18 Pompiers
- Enfance en danger ☎ 119
- Violences femmes info ☎ 39 19
- Médecin de garde ☎ 116 117  
 ▶ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés
- Pharmacie de garde ☎ 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)
- Centre Hospitalier Eure-Seine  
 Vernon ☎ 02 32 71 66 00 | Évreux ☎ 02 32 33 80 00
- Eau SNA N°Vert ☎ 0 800 877 915
- Électricité Enedis ☎ 09 72 67 50 27
- Gaz GrDF ☎ 0 800 47 33 33
- SNCF ☎ 31 17
- Téléphone Orange | Dommage réseau > par Internet  
 uniquement 🌐 dommages-reseaux.orange.fr

**Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE** • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. • Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.

## Mairie

87, Grande rue  
 ☎ 02 32 52 61 46  
 ✉ mairie@port-mort.com 🌐 www.port-mort.com

### Horaires d'ouverture

Lundi : 15h - 17h | Mercredi : 10h - 12h  
 Jeudi : 9h30 - 11h | Samedi : 9h - 11h30

## EN CAS D'URGENCE

☎ 07 63 93 88 73

un adjoint est à votre écoute

## S.N.A.

### Seine Normandie Agglomération

12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINES  
 ☎ 02 32 53 50 03  
 ✉ accueil@cape27.fr 🌐 www.sna.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

## Centre de Tri Postal

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la  
 Mairie les objets avisés pourront être retirés  
 dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE  
 ☎ 02 76 76 00 10

### Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30  
 Samedi : 8h30 - 12h30

NOUVEAU

## Déchets verts

par Arrêté préfectoral du 16 novembre 2020

LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS  
 est désormais INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.

Dérogations éventuelles sur  
 demande auprès de la Préfecture.

## Déchets ménagers

BRÛLAGE strictement interdit toute l'année.

Collecte le JEUDI matin.

Sortir sacs et conteneurs le MERCREDI SOIR  
 En cas de jour férié avant le jeudi ou le jeudi  
 même, la collecte est décalée d'une journée.

Sacs jaunes de tri sélectif disponibles en mairie  
 gratuitement (recyclables papier, etc.)

## Déchèterie

3 rue de l'étang - AUBEVOYE - ☎ 02 32 53 26 35

☎ HIVER du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars  
 Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-16h45

☎ ÉTÉ du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
 Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-17h45

### Modalités d'accès

Le formulaire pour obtenir votre vignette d'accès  
 est disponible exclusivement à l'accueil de la  
 déchèterie. Pièces à fournir : justificatif de domicile  
 et copie de la carte grise du véhicule concerné.

## Info Bruits

Arrêté préfectoral du 17 juin 1998.

LES BRUITS MOMENTANÉS  
 DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE  
 sont encadrés par des heures  
 où ils peuvent être effectués :

### LUNDI > VENDREDI

8h30 - 12h | 14h - 19h30  
 Professionnels : 8h - 19h30

### SAMEDI

9h - 12h | 15h - 19h

### DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

10h - 12h



NO M A D  
 RÉSEAU DE MOBILITÉ  
 VOYAGE  
 LIAISON EN CAR  
 nomad.normandie.fr

220

VERNON & TOURNY

Horaires 1<sup>er</sup> septembre 2020 > 31 août 2021

### VERNON

Jours de fonctionnement	Lu-Sa
Période de validité	TA
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37 12:19 17:37
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:43 12:26 17:47
PORT-MORT :	
• Vieille côte	06:51 12:32 17:53
• Mairie	06:52 12:33 17:56
• Ancienne mare	06:53 12:34 17:57
• La ferme	06:54 12:35 17:58
VERNON / Gare Routière	07:07 12:50 18:14

### TOURNY

Jours de fonctionnement	Lu-Ve	Lu-Sa
Période de validité	PS	TA
VERNON / Gare Routière	07:17 08:20 15:40* 18:30	
PORT-MORT :		
• La ferme	07:27 08:32 15:52 18:46	
• Ancienne mare	07:28 08:33 15:53 18:47	
• Mairie	07:29 08:34 15:54 18:48	
• Vieille côte	07:30 08:35 15:55 18:49	
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	- 08:40 16:02 18:57	
GAILLON / Lycée A. Malraux	07:44 08:43 16:07 19:02	

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Légende : PS : Période scolaire TA : Toute l'année  
 \* : Ne circule pas au mois d'août.

### Vacances scolaires

Toussaint > 18/10/2020 au 01/11/2020  
 Noël > 20/12/2020 au 03/01/2021  
 Hiver > 21/02/2021 au 07/03/2021  
 Printemps > 25/04/2021 au 09/05/2021  
 Début vacances d'été > 07/07/2021

### Titre de transport

À l'unité : 2 € | Carte 10 trajets : 12 €  
 Enfant accompagné -10 ans : 1 € | -4 ans : gratuit  
 Abonnement mensuel : 40 € | -26 ans : 15 €  
 Abonnement trimestriel : 100 € | -26 ans : 45 €

Contact 02 22 55 00 10 ou 02 32 08 19 75



Téléchargez  
**CentoLive**

l'appli gratuite de Centaure Systems pour  
 suivre, le contenu du panneau électronique  
 d'information municipale et recevoir des  
 notifications en temps réel (Android / iOS)

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Christian LORDI | Adjoints : 1- Gilles AULOY 2- François LABIGNE 3- Évelyne LUCET 4- François LEHALLEUR  
 | Conseillers Ghyslaine AUDREN - Pierre COUSSIÈRE - Rodolphe DELAMOTTE - Pascale LACHINE - Michaël LESUEUR - Gérard MOREAU - Philippe PLÉ -  
 Anne QUÉNAULT - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATEL PERSONNEL COMMUNAL | Secrétariat de mairie Édith DELAPLACE | Espaces  
 verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Entretien Sylvain LABAT-DELILLE | Ménage locaux Séverine ALLAMANACHE - Léa BOURSIER | Pédagogie >  
 Restaurant Séverine ALLAMANACHE > Encadrement Séverine ALLAMANACHE - Léa BOURSIER - Édith DELAPLACE - Ludivine GILBERT - Graziella ROGER >  
 ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE MENTIONS LÉGALES | Périodique communal trimestriel rédigé et édité  
 par la commune de Port-Mort (27-Eure) Directeur de Publication C. LORDI Vice-président commission communication G. AUDREN Membres G. AULOY - R.  
 DELAMOTTE - P. LACHINE - E. LUCET - A. QUÉNAULT - E. WATEL Comité consultatif G. ALQUIER - A. CLERFEUILLE Maquette Alain CLERFEUILLE | Parution  
 Trimestrielle Tirage 500 exemplaires Impression Graphy (69) | Courriel journal@port-mort.com | Internet www.port-mort.com | facebook Mairie-de-Port-Mort

